

CENTRE D'INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, L'UNITÉ

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2020

Rapport de l'auditeur	1 & 2
États financiers	
Résultats et actifs nets	3
Flux de trésorerie	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 à 8

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de "CENTRE D'INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, L'UNITÉ."

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de "CENTRE D'INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, L'UNITÉ" qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, de l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section, responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers, du présent rapport.

Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fait preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre.

J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriés dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme.

J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.

J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importants, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Benoit Dubord CPA, auditeur, CA

Benoit Dubord cpa, auditeur, ca
2087 rue de la Gironde, Laval, Québec, H7K 3N2
Laval le 17 juillet 2020

CENTRE D'INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, L'UNITÉ

RÉSULTATS ET ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
PRODUITS				
Agence de la Santé et des services Sociaux				
Milieu de vie favorable – Jeunesse	49 188	\$	49 481	\$
Programme de soutien aux organismes communautaires	70 271		54 383	
Agence de la santé publique du Canada				
Programme d'action communautaire pour les enfants	59 808		59 808	
Service Canada				
Emplois d'Été Canada	21 908		17 135	
Arrondissement Saint-Laurent	73 960		73 941	
Ville de Montréal				
Politique de l'enfance	30 000		25 000	
Alliances pour la solidarité	25 000		48 000	
Secrétariat de la jeunesse	19 750		-	
Centraide du Grand Montréal	69 160		69 400	
Commission Scolaire Marguerite-Bourgeois	51 943		15 791	
Réseau Réussite Montréal	7 500		30 000	
Les écoles partenaires	16 078		10 500	
Fondation Dufresne	13 000		13 000	
Rui Chameran	-		5 107	
Fondation Arbonne	1 271		1 932	
Maxi St-Laurent, Loblaws	1 922		1 932	
Collectes de fonds, dons et revenus d'activités	3 278		4 807	
Fondation Canadien	7 257		2 846	
Fondation Bondépart	2 271		2 962	
Autres	537		1 708	
	<u>524 102</u>		<u>485 801</u>	
CHARGES				
Salaires et charges sociales	435 603		397 110	
Achats mobiliers et équipement	1 978		3 840	
Activités	37 889		37 767	
Assurances	7 125		6 973	
Communications	4 999		4 555	
Site internet, nuage, storage	383		-	
Fournitures, matériels informatiques et frais de bureau	1 283		1 121	
Loyer	12 993		11 910	
Honoraires professionnels	1 505		3 821	
Impression et graphisme	1 340		3 909	
Frais bancaires	1 956		1 654	
Formation, réunions	3 333		3 479	
Visibilité, promotion et déplacement	705		351	
	<u>511 091</u>		<u>476 490</u>	
Excédent des produits sur les charges	13 011		9 311	
ACTIFS NETS AU DÉBUT	<u>88 402</u>		<u>79 091</u>	
ACTIFS NETS À LA FIN	<u>101 413</u>	\$	<u>88 402</u>	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE D'INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, L'UNITÉ

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
EXPLOITATION				
Excédent	13 011	\$	9 311	\$
Éléments n'impliquant aucun flux de Trésorerie				
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 3)	<u>24 194</u>		<u>(53 672)</u>	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	<u>37 205</u>		<u>(44 361)</u>	
VARIATION NETTE DES LIQUIDITÉS	37 205		(44 361)	
LIQUIDITÉS AU DÉBUT	<u>170 357</u>		<u>214 718</u>	
LIQUIDITÉS À LA FIN	<u><u>207 562</u></u>	\$	<u><u>170 357</u></u>	\$

Les liquidités se composent de l'encaisse déduction faite du solde bancaire à découvert.
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.


CENTRE D'INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, L'UNITÉ


BILAN

AU 31 MARS 2020

	<u>2020</u>		<u>2019</u>
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse	74 792	\$	27 486
Placements, épargne stable à intérêt quotidien	132 770		142 871
Taxes à la consommation	9 303		5 354
Débiteurs (subvention à recevoir)	72 020		7 856
	<u>288 885</u>	\$	<u>183 567</u>
PASSIF			
Passif à court terme			
Créditeurs (note 4)	27 262	\$	28 906
Apports reportés	151 948		42 542
Dû à des organismes (note 5)	8 262		23 717
	<u>187 472</u>		<u>95 165</u>
ACTIFS NETS			
Actifs nets non affectés	<u>101 413</u>		<u>88 402</u>
	<u>288 885</u>	\$	<u>183 567</u>

Pour le conseil d'administration,

FRANÇOIS-XAVER BILLOREAU, président  11/09/2020

KILÉKA COULIBALY, secrétaire  11/09/2020

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE D'INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, L'UNITÉ

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

1. Statuts constitutifs et objectifs

L'organisme sans but lucratif a été constitué sans capital-actions en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) le 7 juin 1993. L'organisme est exempté d'impôt sur le revenu.

Les objets pour lesquels l'organisme est constitué sont les suivants :

Intervenir dans les écoles, espaces publics et autres lieux de rassemblement auprès des enfants et des jeunes issus de différentes communautés culturelles, ainsi que de leurs parents, dans le but de leur permettre de tisser des liens de solidarité et d'avoir une participation sociale plus active ;

Établir un système d'entraide et d'échange d'information et de services utiles au sein des communautés socioculturelles et ethniques ;

Promouvoir les initiatives et les attitudes favorables au sein de la société d'accueil pour dépasser une mentalité de ghetto.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Constation des produits

L'organisme constate ses produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations sont comptabilisées dans la période à laquelle elles se rapportent.

Apports reçus sous forme de service

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer son fonctionnement. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

CENTRE D'INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, L'UNITÉ

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se comportent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

Subventions

Les revenus de subventions sont considérés gagnés en fonction des frais engagés et des prévisions approuvées par les bailleurs de fonds.

La politique de l'organisme est d'imputer aux dépenses de l'exercice toutes les acquisitions d'immobilisations.

Il n'y a donc aucune charge d'amortissement.

3. Information sur le flux de trésorerie

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
Débiteurs (subvention à recevoir)	(64 164)	\$	9 265	\$
Taxes à la consommation	(3 949)		(3 579)	
Créditeurs	(1 644)		3 049	
Apports reportés	109 406		(78 537)	
Dûs à des organismes	(15 455)		16 130	
	<u>24 194</u>	\$	<u>(53 672)</u>	\$

CENTRE D'INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, L'UNITÉ

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

4. Créditeurs

	<u>2020</u>		<u>2019</u>
Vacances à payer	16 963	\$	14 989
Salaires à payer	-		7 978
Fournisseurs	10 299		5 939
	<u>27 262</u>	<u>\$</u>	<u>28 906</u>

5. Dû à des organismes

	<u>2020</u>		<u>2019</u>
FRIJ	-	\$	7 877
Maison des jeunes de St-Laurent	8 262		8 254
Fiducie – Comité d'action de milieu de St-Laurent	-		7 587
	<u>8 262</u>	<u>\$</u>	<u>23 717</u>

Les montants seront versés aux organismes en vertu d'un projet-pilote d'actions intégrées en prévention du crime et en protection de la jeunesse en milieu scolaire.